Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 29 (1958)

Heft: 8

Artikel: Excursion de la Société forestière bernoise dans les forêts domaniales des Ecorcheresses

Autor: Schild, W. / Salomoni, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824696

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

trie textile (habillement y compris) avec 1239 ouvriers et l'industrie de la terre et de la pierre avec 1097 ouvriers. Les autres entreprises se répartissent le reste.

Qualification de la main-d'œuvre

Il n'est naturellement pas possible de porter un jugement général sur la qualité de la main-d'œuvre. Comme partout ailleurs, il s'agit en premier lieu d'établir différentes distinctions. Si nous commençons l'appréciation par le bas, nous rencontrons d'abord le manœuvre, celui qui n'a comme ressource de travail que ses deux bras. Celui-là est en principe apte à tous travaux pénibles et rudes, n'exigeant aucune connaissance professionnelle. Ce manœuvre se rencontre dans l'industrie du bâtiment, du bois et dans l'industrie métallurgique. Vient ensuite l'ouvrier spécialisé travaillant dans l'industrie alimentaire, textile, chimique.

Ces deux catégories de travailleurs n'ont rien de particulier et ils ne sont pas un trait caractéristique de l'ouvrier jurassien. Ces deux types se rencontrent dans toute société industrielle. Loin de nous l'idée de prétendre que les industries ci-dessus n'occupent qu'une main-d'œuvre quelconque. Il existe naturellement dans chacune de ces branches industrielles un certain nombre d'ouvriers hautement qualifiés, qui sont de véritables piliers de l'entreprise. Nous décrivons en somme le trait caractéristique de la main-d'œuvre occupée par ces groupes industriels.

L'industrie des machines et l'horlogerie, par contre, exigent une main-d'œuvre hautement qualifiée pour un travail minutieux et précis. Grâce à une tradition déjà ancienne, l'ouvrier jurassien a su répondre à ces exigences. Il est curieux de constater que la plupart du personnel occupé dans l'horlogerie n'a suivi aucun apprentissage légal, et pourtant le travail fourni est excellent. Avez-vous déjà observé les mains d'un horloger ? Aucun trait rude ne vient interrompre la finesse des lignes. Des doigts élégants et souples manient des pièces à peine visibles à l'œil nu. Penché sur son établi, l'horloger, presque immobile, exécute un travail de précision et de patience, richesse inestimable de la petite patrie jurassienne.

J.-M. SCHALLER, Dr rer. oec.

Excursion de la Société forestière bernoise dans les forêts domaniales des Ecorcheresses

Généralités

La Société forestière bernoise organise chaque été une excursion qui traite un sujet forestier spécial. Aussi, le 19 juin 1958, le thème de la journée était « La hêtraie jurassienne ». Comme but d'excursion, les organisateurs avaient choisi les belles forêts domaniales des Ecorcheresses situées dans la région de la hêtraie pure et de la hêtraie à sapin.

Le matin furent traitées des questions sociologiques et sylviculturales et l'après-midi fut consacré à la visite de la « Dozière » qui utilise le bois de hêtre pour la fabrication de cellulose.

La hêtraie jurassienne

La hêtraie est la forêt dominante du Jura. Elle est tout simplement, en deux mots, la forêt jurassienne. Les forêts de hêtres recouvrent les chaînes du Jura depuis l'étage des collines jusqu'aux sommets. Elles comprennent une amplitude altitudinale d'environ 1000 m.

Avec l'augmentation de l'altitude, la température baisse, les précipitations augmentent et la couche de neige reste plus longtemps. Le climat plus rude, influence la végétation. Aussi en montant depuis la limite supérieure de l'étage des collines, on parcourt d'abord la hêtraie ; ensuite la hêtraie à sapins, puis la hêtraie à érables. Au-dessus de cette dernière, s'étendent sur les sommets et crêtes, les gazons alpins. Sur les versants sud, on trouve encore la hêtraie à laîches entre l'étage des collines et l'étage montagnard inférieur.

Etages et associations climatiques du Jura suisse
(d'après Moor) [1]

	Nord	Sommet	Sud	
	1700 m		1700 m	
	1600 m	6	1600 m	
	1400 m	5	1400 m	
Etage montagnard	1200 m		1200 m	Etage montagnard
	1000 m	4	1000 m	
	800 m	3	800 m	Etage submontagnard
	600 m	2	600 m	
Etage des collines	400 m	1	400 m	Etage des collines

Etages	Associations
1. A l'étage des collines :	la chênaie à charmes
2. A l'étage submontagnard :	la hêtraie à laîches
3. A l'étage montagnard inférieur :	la hêtraie pure
4. A l'étage montagnard moyen :	la hêtraie à sapins
5. A létage montagnard supérieur :	la hêtraie à érables
6. Sommets et crêtes :	les gazons alpins

Les associations occupent des bandes plus ou moins larges, dont l'altitude et la largeur varient avec l'exposition. Le changement d'une association climatique [2] à une autre est comme le climat sans limite nettement marqué.

La hêtraie à laîches occupe seulement des versants exposés au sud entre 600 m et 900 m d'altitude. Elle est caractérisée par une domination absolue du hêtre, auquel sont associés d'autres feuillus, tel que l'érable sycomore, le frêne, le sorbier, par sa richesse en arbustes et les touffes de laîche blanchâtre. Le pin sylvestre, aussi l'épicéa et le sapin sont disséminés dans ces massifs.

Dans le climat chaud des versants sud, le hêtre n'a pas les belles formes de la hêtraie pure et de la hêtraie à sapins. Il est branchu, les

[1] M. Moor : « Die Fagion — Gesellschaften im Schweizer Jura », Beiträge zur geobotanischen Landesaufnahme der Schweiz, Heft 31.

[2] Une association climatique est une association dans laquelle la végétation, le sol et le climat sont dans un état d'équilibre et où les successions ont trouvé une certaine stabilité.

tiges restent assez courtes et elles sont souvent courbes. Aussi les autres feuillus qui sont associés en tiges isolées au hêtre, n'ont pas de belles formes.

Parmi les résineux, l'épicéa et le sapin se trouvent en tiges isolées qui ne sont pas à l'aise dans cette association, tandis que le pin s'y développe très bien et forme de belles tiges droites, élancées de grandes dimensions.

La hêtraie pure qui occupe à l'étage montagnard inférieur sur les versants sud, une zone entre 900 et 1100 m et sur les pentes exposées au nord, la région allant du fond des vallées jusqu'à 900 m environ est la forêt dans laquelle le hêtre trouve des conditions optimales et où il domine d'une manière absolue. Il possède dans cette association une puissance de régénération qui dépasse celle de toutes les autres essences. Le recrû du hêtre recouvre de grandes surfaces et forme des fourrées presque impénétrables.

Dans cette association, il n'y a que peu d'autres essences qui s'associent au hêtre. On y trouve en pieds isolés, le sapin, l'érable, le frêne, l'orme et l'épicéa. Seuls le sapin et l'érable sont assez vigoureux pour résister à l'intolérance et à la pression du hêtre. Mais le sapin n'y atteint ni la forme, ni l'accroissement qu'on lui trouve dans l'étage montagnard moyen. Il reste sujet au gui et il a toujours des branches gourmandes.

Le hêtre présente dans la hêtraie pure de très bonnes formes. Les fûts sont propres, droits, élancés avec axes jusqu'au bourgeon terminal.

L'érable sycomore frappe d'ailleurs par la constance de son apparition dans la hêtraie. Il se trouve en bonnes formes de l'étage des collines jusqu'à l'étage montagnard supérieur et il est partout intéressant du point de vue forestier.

Sous cette essence d'ombre qu'est le hêtre, les strates arbustives et herbacées sont peu développées et pauvres en espèces.

L'étage montagnard moyen est la région de la **hêtraie à sapins.** Elle occupe sur les versants exposés au sud, une bande allant de 1100 à 1300 mètres et sur les versants nord de 900 à 1200 m d'altitude.

Le hêtre ne domine plus d'une manière si prononcée et absolue comme dans l'étage montagnard inférieur. Il doit laisser de la place au sapin qui s'associe par groupes au hêtre. Avec l'augmentation de l'altitude, l'épicéa apparaît en proportion toujours plus forte et remplace le sapin totalement à partir de 1200 m sur les versants nord. L'érable sycomore est disséminé sur toute l'étendue de cette association.

Les forêts de la hêtraie à sapins sont parmi les plus productives du Jura. Ce sont les forêts dans lesquelles on trouve les formes les plus belles du hêtre, du sapin et de l'épicéa. Ici les arbres ne nous impressionnent pas seulement par leur harmonie et leur beauté, mais aussi par leurs dimensions. Des sapins de taille énorme, des hêtres à fûts droits et propres et des épicéas élancés, forment des forêts de toute beauté. Toutes les essences, y compris l'érable sycomore, trouvent des conditions de croissance favorables et se développent vigoureusement.

Sous le couvert dense, la strate arbustive est peu développée.

Au-dessus de la hêtraie à sapin, à l'étage montagnard supérieur, se trouve le domaine de la **hêtraie à érables** qui monte jusqu'à la limite supérieure des forêts du Jura.

Le hêtre reste l'essence principale de l'association. L'épicéa et l'érable sycomore s'associent au hêtre. Le sapin n'est plus à l'aise dans le climat rigoureux de ces hauteurs ; l'épicéa le remplace.

Dans cette association, les arbres ne se développent plus si vigoureusement comme aux étages inférieurs. Ils restent en général plus courts et plus branchus et sont souvent couverts de lichens et de mousse. L'épicéa forme de belles tiges droites et assez longues qui dépassent les feuillus, mais l'aspect général est celui d'une forêt de montagne, luttant contre un climat rude.

La hêtraie à érables est caratérisée par une haute végétation herbacée très luxuriante et riche en espèces qui pose au sylviculteur de sérieux problèmes pour la régénération.

***

Le présent exposé mentionne seulement — dans le cadre du thème de l'excursion — les 4 associations climatiques de la hêtraie. Les associations qui sont le résultat des influences extérieures sur une station caractérisent l'état de la forêt naturelle du point de vue du mélange des essences, de la croissance, de la forme des arbres et de la végétation du sous-étage. Elles nous donnent — sans parler des nombreuses associations spécialisées — une idée de la variété de la hêtraie jurassienne, richesse du pays.

W. SCHILD
conservateur des forêts du Jura

Orientation générale sur les forêts domaniales

Etendue des forêts domaniales. — Le domaine de l'Etat de Berne dans le 15e arrondissement a une surface de **1156 hectares,** répartis comme suit :

Surface boisée	1117 hectares
Clairières, prés et pâturages	14 hectares
Sol improductif	25 hectares

Répartition. — Sises dans tous les compartiments géographiques de l'arrondissement, les forêts domaniales sont réparties dans 6 séries d'exploitation formant 3 triages de surveillance :

a) Triage de Roches et du Cornet
Divisions 1 à 17 = 308 hectares ;

b) Triage des Ecorcheresses, Montaluet, Pichoux, Montgirod
Divisions 21 à 50 = 429 hectares ;

c) Triage de Montoz, Graitery et Haute-Joux de Sorvilier
Divisions 51 à 67 = 407 hectares.

Mentionnons encore la propriété agricole du Giebel (12 ha) dont l'administration incombe à l'Office forestier de Moutier.

Matériel sur pied, possibilité, accroissement. — La revision d'aménagement de 1957 nous permet de relever les données prncipales ci-après :

Matériel sur pied	310 000 m³
Matériel par ha dénombré . . .	294 m³

Résineux	197 000 m³	= 64 %
Feuillus	113 000 m³	= 36 %
Petit bois	99 000 m³	= 32 %
Bois moyen	110 000 m³	= 36 %
Gros bois	101 000 m³	= 32 %
Possibilité annuelle	3 500 m³	de produits principaux = 1,1 %

Accroissement sans passage à la futaie : 37 500 m³
représentant un taux de 1,4 % et 4,3 m³ par an et par hectare.
Accroissement et passage à la futaie : 82 200 m³
soit un taux de 3 % et 7,5 m³ par an et par hectare.

Le triage des Ecorcheresses

Situation, étendue. — Le domaine des Ecorcheresses s'étend sur les flancs du Petit Val entre le hameau des Ecorcheresses et Perrefitte. D'un accès facile, grâce à la route cantonale qui longe le talweg, le mas des Ecorcheresses se trouve à environ 7 km du chef-lieu.

La surface totale du domaine est de 273 hectares quasiment d'un seul tenant.

Les forêts du Droit comportant 9 divisions occupent une surface de 143 ha, tandis que celles de l'Envers, avec 10 divisions totalisent 130 ha.

L'altitude du domaine s'échelonne entre 700 et 1150 m.

Sous-sol et sol. — Les chaînes de Moron et de la Montagne de Moutier sont formées par le malm ou jurassique supérieur. Dans les parties les plus basses, nous constatons la présence de Portlandien tandis que Kimmeridgien et Séquanien affleurent à mi-côte et dans les parties supérieures. Ces deux bancs sont à l'origine des roches apparantes que l'on rencontre en divers endroits du domaine. Dans les divisions du Droit on peut constater également la présence de l'Argovien.

Le malm est ainsi à l'origine des sols qui appartiennent d'une part au sous-type
carbonaté humide : origine, calcaire dur et
rendzina : sédiments carbonatés tendres avec substances argileuses.

Conditions sociologiques. — Une étude sociologique complète du domaine a été faite en 1947. Il ressort de cette étude que dans l'ensemble, le triage des Ecorcheresses offre peu de variations quant à la distribution des diverses associations végétales.

Aussi curieux que cela puisse paraître, si l'on considère le peuplement mélangé des forêts du Droit, toute cette partie appartient à la hêtraie typique (Fagetum typicum). Dans les parties les plus basses il demeure quelques traces de la hêtraie à carex blanc (Fagetum caricetosum albae).

A l'Envers, la hêtraie pure et la hêtraie à sapins se partagent la surface. Une partie de petite grandeur appartenant à la forêt d'érables à scolopendre (Phyllitido-Cceretum) se trouve au bas de la Div. 35 et constitue une diversion intéressante.

Matériel sur pied. — L'ensemble du triage comporte un matériel sur pied de 93 000 m³ représentant 342 m³ par hectare. Ce matériel est réparti en :

Droit : 48 000 m³ = 338 m³ par ha.
Envers : 45 000 m³ = 347 m³ par ha.

Les divisions 32 et 33

(Fagetum typicum, hêtraie pure)

Situation, étendue. — Les deux divisions faisant l'objet particulier de l'excursion, se trouvent dans la partie est des forêts de l'Envers. L'altitude varie entre 810 et 1070 m. Ce sont des versants d'inclinaison moyenne à forte.

Surface : Div. 32 : 15.07 ha.
Div. 33 : 15.32 ha.

Matériel ligneux

		Div. 32	Div. 33
Matériel sur pied	1947	5722 m³	5124 m³
Matériel sur pied	1957	6142 m³	5496 m³
Matériel par ha	1947	380 m³	334 m³
Matériel par ha	1957	407 m³	358 m³

Classes de grosseur

Petit bois	1947	15 %	18 %
Petit bois	1957	10 %	12 %
Bois moyen	1947	50 %	44 %
Bois moyen	1957	43 %	43 %
Gros bois	1947	35 %	38 %
Gros bois	1957	47 %	45 %

Répartition des essences

Epicéa	712 m³	=	12 %	668 m³	=	12 %
Sapin	1029 m³	=	17 %	1405 m³	=	25 %
Pin	22 m³	=	0 %	4 m³	=	0 %
Mélèze	456 m³	=	8 %	36 m³	=	1 %
Résineux	2219 m³	=	37 %	2113 m³	=	38 %
Hêtre	3631 m³	=	59 %	2449 m³	=	54 %
Erable	262 m³	=	4 %	340 m³	=	6 %
Divers	30 m³	=	0 %	94 m³	=	2 %
Feuillus	3923 m³	=	63 %	3383 m³	=	62 %

Accroissement

Accroissement crt. . .	929 m³	890 m³
Passage à la futaie . .	16 m³	26 m³
Taux d'accroissement .	1,62 %	1,74 %
Acc. par an et par ha .	6,27 m³	5,98 m³

Possibilité et exploitation

Possibilité 1947/57 . .	700 m³	600 m³
Exploitation 1947/57 .	658 m³	688 m³
Possibilité 1957/67 . .	800 m³	750 m³

Exploitations totales :

Prod. int. et princ. . .	690 m³	713 m³

Parmi ces exploitations :

Résineux	164 m³	=	24 %	274 m³	=	38 %
Feuillus	526 m³	=	76 %	439 m³	=	62 %
Bois de service . . .	366 m³	=	53 %	430 m³	=	60 %
Bois de feu	324 m³	=	47 %	283 m³	=	40 %

Le hêtre considéré particulièrement. — Dans la hêtraie pure, le hêtre est caractérisé par sa belle venue et ses belles formes. Si l'on constate la présence de sujets de moins belle présentation, il faut en rechercher l'origine dans une sélection pas très heureuse lors des nettoiements et éclaircies de première heure. Ces sujets ont été conservés afin d'éviter une rupture du couvert et un rajeunissement précoce.

Disposant du contrôle sur pied dans ces divisions, il nous a été possible de calculer l'accroissement par essence et par classe de grosseur. A l'examen des chiffres ci-après, on constate que le hêtre, dans cette zone favorable à son expansion, accuse l'accroissement le plus favorable :

Div. 32 :

	Accroissement courant	Taux	Par an et par hectare
Total Div.	929 m³	1,6 %	6,16 m³
Hêtre seul	614 m³ = 66 %	1,8 %	4,08 m³

Le hêtre représentant le 59 % du matériel sur pied, l'accroissement relatif au prorata de son volume serait de :

6,95 m³ par an et par hectare.

Div. 33 :

	Accroissement courant	Taux	Par an et par hectare
Total Div.	890 m³	1,7 %	5,81 m³
Hêtre seul	515 m³ = 58 %	1,9 %	3,36 m³

Accroissement relatif du hêtre par an et ha : **6,25 m³.**

Ainsi, dans les deux divisions, le hêtre accuse un accroissement supérieur à la moyenne de la division, et partant, nettement plus fort que les autres essences représentées.

L'accroissement relatif par essence est de :

Accroissement par an et par ha :	Div. 32	Div. 33
Hêtre	**6,95 m³**	**6,25 m³**
Erable	5,05 m³	5,24 m³
Epicéa	5,83 m³	5,82 m³
Sapin	4,70 m³	5,03 m³
Mélèze	5,00 m³	5,00 m³

Coupes martelées	Div. 32	Div. 33
1955 à 1957 . . .	308 m³	415 m³
Essences		
Résineux	43 m³ = 21 %	162 m³ = 39 %
Feuillus	265 m³ = 79 %	253 m³ = 61 %
Assortiments		
Bois de service . .	164 m³ = 53 %	268 m³ = 65 %
Bois de feu	144 m³ = 47 %	147 m³ = 35 %

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis

Bévilard	**Hôtel du Cheval-Blanc** (G. Suter) Moderne et confortable	**(032) 5 25 51**
Bienne	**Hôtel Seeland** (A. Flückiger) Entièrement rénové — Confort	**(032) 2 27 11**
Boncourt	**Hôtel A la Locomotive** (L. Gatherat) Salles pour sociétés — Confort	**(066) 7 56 63**
Delémont	**Hôtel Terminus** (Robert Obrist) Tout confort	**(066) 2 29 78**
Macolin	**Hôtel Bellevue** Moderne et confortable — Salles pour sociétés	**(032) 2 42 02**
Moutier	**Hôtel Suisse** (Famille Brioschi-Bassi) Rénové, grandes salles	**(032) 6 40 37**
La Neuveville	**Hôtel J.-J. Rousseau** (William Cœudevez) Neuf — Confort, salles	**(038) 7 94 55**
Porrentruy	**Hôtel du Simplon** (S. Jermann) Confort, sa cuisine, sa cave	**(066) 6 14 99**
Porrentruy	**Hôtel du Cheval-Blanc** (C. Sigrist) Rénové, confort, salles	**(066) 6 11 41**
St-Imier	**Hôtel des XIII Cantons** (Mme R. Wermeille) Rénové, confort, grill, bar, salles	**(039) 4 15 46**
St-Ursanne	**Hôtel du Bœuf** (Jos. Noirjean) Rénové, sa cuisine, sa cave	**(066) 5 31 49** 855

Les Gros Lots

100'000
50'000

3x20'000.-, 3x10'000.-, 3x5'000.- Frs, etc.

41'046 lots d'une valeur globale de 525'000 Frs

5 billets chiffres finals 0–4 contiennent au moins 1 lot
5 billets chiffres finals 5–9 contiennent au moins 1 lot
10 billets chiffres finals 0–9 contiennent au moins 2 lots

1 billet Frs 5.– (la série de 5 billets Frs 25.–, la série de 10 billets Frs 50.–) plus 40 cts de port pour envoi recommandé, au compte de chèques postaux III 10 026. Liste de tirage sous pli fermé 30 cts. comme imprimé 20 cts.
Adresse: Loterie SEVA, Berne, tél. (031) 5 44 36. Les billets SEVA sont aussi en vente dans les banques, aux guichets des chemins de fer privés, ainsi que dans de nombreux magasins, etc

118/2

SEVA Tirage 6 Sept.

882

Assortiments feuillus

Bois de service . .	123 m³ = 47 %	108 m³ = 43 %
Bois de feu	144 m³ = 53 %	145 m³ = 57 %

La bonne qualité du bois de hêtre de ces divisions le permettant, nous avons façonné du bois de service des classes II à V. Le rendement brut par m³ de sciage pour les coupes analysées s'élève à 98 fr. par m³ (Classe moyenne 4,0).

Pour les traverses (incl traverses de 2e classe de 25 à 28 cm) le rendement brute est de 75 fr. par m³.

Le mélèze dans la hêtraie pure. — On a introduit le mélèze par plantation spécialement dans la Div. 32. Son comportement est en général bon sur ces sols riches en éboulis fins. On peut constater la présence de très beaux exemplaires dépassant en longueur les autres essences. La même expérience tentée dans d'autres régions n'a pas donné d'aussi bons résultats. Nous avons dans la Div. 32 :

239 mélèzes représentant 456 m³.

Le volume de l'arbre moyen est de 1,91 m³, alors que pour l'ensemble de la forêt, il est de 1,16 m³.

Le sapin et l'épicéa, qui ont le même âge, accusent respectivement 1,45 m³ et 1,18 m³.

Conclusions

Le hêtre est sans contredit, l'essence de base de la forêt jurassienne. D'un rajeunissement facile par voie naturelle, il s'implante abondamment dès que les conditions de lumière sont favorables. Cette expension peut, en certains endroits, devenir envahissante. Dans les fourrés et gaulis, sa croissance rapide provoque l'élimination des autres essences.

Si le sylviculteur a pour tâche première de provoquer, par des interventions appropriées, un rendement optimum des peuplements en matériel ligneux, il n'en demeure pas moins qu'il doit également considérer le côté économique et financier des opérations sylviculturales.

Il est incontestable que les peuplements de résineux assurent un rendement financier moyen supérieur aux peuplements de feuillus. Cependant, nous avons tenté de démontrer, au cours de la visite des Div. 32 et 33 des Ecorcheresses, qu'un peuplement de hêtres peut, sous certaines conditions, assurer une rentabilité appréciable. Ces conditions sont entre autres :

sujets élancés, droits, cylindriques ;
troncs sans branches ;
cœurs blancs ;
accroissement vigoureux.

Or ces conditions ne sont pratiquement réalisées que dans la zone naturelle d'expansion du hêtre : la hêtraie pure (Fagetum typicum) et les zones inférieures de la hêtraie à sapins (Fagetum abietetosum).

Tirons donc les conclusions qui s'imposent naturellement :

Le hêtre doit rester l'essence principale de nos forêts jurassiennes dans sa zone naturelle d'expansion. (Sociologiquement adaptée).

Dans les autres secteurs on freinera son développement envahissant en intervenant dans les recrûs, rajeunissements, fourrés, gaulis, au profit des résineux ou autres feuillus.

A. SALOMONI, inspecteur forestier